



FICHE D'USAGE pour la SUBSTANCE

18- Poudre de graines de moutarde

Révision n°0 – 23/08/2018

SPECIFICATIONS

La substance poudre de graines de moutarde doit être de qualité alimentaire.

STATUT

- ➔ Utilisable en Agriculture Biologique



- ➔ Répond à la définition des substances et agents de biocontrôle

FONCTION

- ➔ Fongicide



RECETTE(S)

- ➔ Recette pour traitement de semences (poudre mouillable)

Diluer dans l'eau

Quantité de plante
1,5 kg/4,5 L d'eau

Pour le traitement de 100 kg de semences.

RECOMMANDATIONS

- ➔ Précautions
- ➔ Application : avant le semis
- ➔ Mesures de précautions ordinaires

Port de gants recommandé.

- ➔ Conservation de la préparation

- ➔ Délai Avant Récolte (DAR)

Aucun.

- ➔ Compatibilité

-

- ➔ Incompatibilité

-

APPROBATION

- ➔ Règlement d'exécution (UE) n°2017/2066

du 13 novembre 2017 portant approbation de la substance de base poudre de graines de moutarde, conformément au règlement (CE) n° 1107/2009.



- ➔ ReviewReport

Version Basic Substance Mustard seeds powder SANTE/11309/2017-rev. 2 du 6 octobre 2017.



PAS DE LMR REQUISE

- ➔ Règlement d'exécution (UE) n°12018/685

du 3 mai 2018 modifiant l'annexe IV du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'abamectine, la bière, le fluopyram, le fluxapyroxad, l'hydrazide maléique, la poudre de graines de moutarde et la téfluthrine.



Mise à jour : août 2018

Rédaction

Marie Deniau – ITAB

Superviseur

Patrice Marchand – ITAB : patrice.marchand@itab.asso.fr

Relecture

Julie Carrière – ITAB : julie.carriere@itab.asso.fr

Conception graphique

Service Communication ITAB

Pour citer ce document :

ITAB 2018 - Fiche d'Usage agricole de la substance de base de la poudre de graines de moutarde.